

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE

Correspondant : M. Loïc Sévin, Directeur Général Délégué, 9 Cours Blaise Pascal, 91034 Evry cedex, tél. : 01 60 79 42 42, courriel : Accueil@91amenagement.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_0iFuqPgpBM

Objet du marché : Réalisation d'études sur la thématique "mobilités" - Lot 3 Etude de faisabilité de création d'un TCSP

La présente consultation concerne le lot 3 d'un marché d'étude alloti en 4 lots. Les lots 1, 2, et 4 ont été attribués. Le lot 3 a pour objet l'exécution d'une étude de faisabilité de création d'un TCSP (transport en commun en site propre).

Catégorie de services

Lieu d'exécution et de livraison : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, 91800 Brunoy

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le titulaire transmet ses demandes de paiement par tout moyen permettant de donner date certaine.

En complément des dispositions de l'article 11 du CCAG PI, la précision suivantes est apportée :

Le règlement du prix s'effectue à chaque réalisation de prestations et décision de réception distinctes : ce règlement prend la forme d'un règlement partiel définitif dans les conditions de l'article 11.8 du CCAG PI.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière
- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (40 %)
- Valeur Technique (60 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 25 mars 2021 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 606

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 mars 2021

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Correspondant : Mme Mélissa Chin. , SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE, 9 cours Blaise Pascal, 91034 Evry-courcouronnes cedex, tél. : 01 60 79 97 37, courriel : Mchin@91amenagement.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Mélissa Chin. , SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE, 9 cours Blaise Pascal, 91000 Evry-courcouronnes cedex, tél. : 01 60 79 97 37, courriel : Mchin@91amenagement.fr

.....
Avis n°21-29152

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/21-29152/officiel>

Avis de marché

Département(s) de publication : **91**
Annonce No **21-29152**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE.
Correspondant : M. Sévin Loïc, directeur général Délégué, 9 Cours Blaise Pascal 91034 Evry Cedextél. : 01-60-79-42-42courriel : accueil@91amenagement.fr adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_0iFuqPgpBM .

Objet du marché : réalisation d'études sur la thématique "mobilités" - lot 3 Etude de faisabilité de création d'un TCSP

La présente consultation concerne le lot 3 d'un marché d'étude alloti en 4 lots. Les lots 1, 2, et 4 ont été attribués. Le lot 3 a pour objet l'exécution d'une étude de faisabilité de création d'un TCSP (transport en commun en site propre).

Lieu d'exécution et de livraison: communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, 91800 Brunoy.

Caractéristiques principales :

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : réalisation d'études sur la thématique "mobilités" - lot 3 Etude de faisabilité de création d'un TCSP

La présente consultation concerne le lot 3 d'un marché d'étude alloti en 4 lots. Les lots 1, 2, et 4 ont été attribués. Le lot 3 a pour objet l'exécution d'une étude de faisabilité de création d'un TCSP (transport en commun en site propre).

Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

le titulaire transmet ses demandes de paiement par tout moyen permettant de donner date certaine.

en complément des dispositions de l'article 11 du ccag pi, la précision suivantes est apportée :

Le règlement du prix s'effectue à chaque réalisation de prestations et décision de réception distinctes : ce règlement prend la forme d'un règlement partiel définitif dans les conditions de l'article 11.8 du ccag pi.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : la prestation n'est pas réservée à une profession particulière;
 - Autres renseignements demandés : les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.
- La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 40 %;
- valeur technique : 60 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 25 mars 2021, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 606.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 4 mars 2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE.

Correspondant : Mme Chin. Mélissa, 9 cours Blaise Pascal, 91034 Evry Courcouronnes Cedex, tél. : 01-60-79-97-37, courriel : mchin@91amenagement.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE.

Correspondant : Mme Chin. Mélissa, 9 cours Blaise Pascal, 91000 Evry Courcouronnes Cedex, tél. : 01-60-79-97-37, courriel : mchin@91amenagement.fr.